

Ce thème a été apporté par nos formateurs ESPE de Versailles en réponse à notre demande d'approfondissement sur les méthodes d'évaluation.

Cette échelle descriptive a été réalisée en binôme avec Stéphanie Rémir lors de notre formation ESPE de Versailles, puis adaptée personnellement à mon public de CAP ATMFC.

Une échelle descriptive permet d'apprécier les **niveaux ou degrés d'acquisition** d'une compétence attendue. *Une compétence est un ensemble cohérent et indissociable de connaissances, capacités et attitudes. Maîtriser une compétence c'est pouvoir réinvestir ses trois éléments afin d'atteindre un objectif précis dans une situation donnée.*

Le projet « Estime de soi » a eu pour objectif de permettre une « re-narcissisation » des élèves. L'évaluation du comportement se place au sein de la séquence d'enseignement.

La compétence est d'améliorer son attitude.

Cette dernière est en lien avec la **compétence C51** relative au référentiel du CAP ATMFC « *établir des relations inter professionnelles avec les usagers dans le respect des règles du savoir-vivre et de la discrétion professionnelle* ».

De manière générale : pour garantir la **fidélité d'un jugement**, les professeurs ont souvent besoin d'une échelle descriptive qui précise les attentes aux élèves.